



L'ÉCHO DE NOS QUARTIERS

Journal des Conseils Citoyens

Alès, Anduze, St-Ambroix et La Grand-Combe

Septembre 2019



POUR QUE LA PAROLE DES HABITANTS RÉSONNE PLUS FORT ENCORE!

ÉDITO

Ce journal a été conçu par, et pour **les habitants des quartiers prioritaires** d'Alès (Centre-Ville, les Cévennes, les Près Saint-Jean, Tamaris, et Rive droite), des quartiers d'Anduze, de La Grand-Combe et de Saint-Ambroix.

Un journal à plusieurs mains pour le choix des sujets, les témoignages, la rédaction des articles et les photos.

En quelques pages, **les Conseils Citoyens** se présentent, et ils vous invitent à les rejoindre !

Parce que vous êtes sûrement tous un peu concernés....

SOMMAIRE

Grand Angle	2
Qu'est ce qu'un Conseil Citoyen?	
Dossier	3
Huit Conseils Citoyens, huit réalisations	
Interviews	7
Les acteurs publics livrent leur opinion	
Dans les coulisses	10
La dématérialisation des démarches administratives	
Jeu - Contacts	12

QU'EST CE QU'UN CONSEIL CITOYEN ?

Les Conseils Citoyens sont issus d'une loi promulguée en 2014. Ils sont en action depuis 2015.

Ils représentent les quartiers prioritaires en matière de Politique de la Ville.

Leur existence est d'ores et déjà assurée jusque 2022.

QUI SONT-ILS ?

Un Conseil Citoyen est un petit groupe composé d'habitants du quartier (en majorité), de membres d'associations et d'acteurs locaux. Les Conseillers Citoyens agissent de manière bénévole. Leur groupe est un organisme indépendant et apolitique. Elus ou représentants des collectivités ne peuvent pas en être membres.

QUELLES ACTIONS ? COMMENT ?

A la base, il s'agit de renforcer le lien social. Pour cela, les Conseils Citoyens organisent des animations, avec goûter pour les enfants... Mais pas que ! (voir page 3 à 6) Ils s'intéressent en priorité à l'amélioration du cadre de vie. Une salle mise à disposition pour les réunions, un budget de fonctionnement, et les enveloppes du FPH (**Fonds de participation des habitants**) d'un montant maximum de 3000 € à l'année. Chacun des membres du Conseil Citoyen peut ainsi proposer un projet qui permet de rassembler les habitants, dans la limite de 700 € par projet, sur facture bien-sûr.

LE POUVOIR D'AGIR

RÔLE AUPRÈS DES HABITANTS

Le Conseil Citoyen a pour mission de collecter les observations et problématiques relevées par les habitants du quartier, d'étudier les solutions proposées et leur mise en œuvre avec les techniciens. Ils informent les habitants sur les projets et recueillent leurs avis afin qu'ils s'investissent dans la vie de leur quartier.

RÔLE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Le Conseil Citoyen favorise les liens entre les habitants et les officiels, organismes publics ou décideurs en matière de politique sociale et de la ville. Ils font remonter les doléances et les idées des habitants et leurs idées pour améliorer la vie dans le quartier. Les référents et les Conseillers Citoyens ont des dialogues facilités avec les institutions.

FONCTIONNEMENT

Les Conseillers Citoyens se réunissent une fois par mois, en général. Ils invitent les personnes qui sont concernées par les sujets de la réunion. On y parle de la vie de quartier, de problèmes et de solutions, et du suivi des demandes adressées aux services compétents. On s'entend sur les projets à mener, sur la base de décisions collectives. Pas besoin de carte d'électeur pour donner son avis !





ALÈS CENTRE-VILLE : APRÈS MANGER, TU EN FAIS QUOI DE TES DÉCHETS?

Il y a trop de déchets abandonnés entre midi et 14 heures. Sur la place des Martyrs de la Résistance, ils traînent malgré les poubelles. Beaucoup d'emballages de restauration rapide, des canettes et bouteilles en plastique, souvent laissés par des lycéens ou collégiens après leur déjeuner.

Le Conseil Citoyen décide de sensibiliser les jeunes sur ce problème. en organisant l'opération "Plus clean ma ville" en mars dernier. Un moment de bonne humeur autour d'un problème qui salit le centre-ville. L'animation au micro permet de sensibiliser chacun des passants.

Une boisson offerte, des démonstrations de danse hip-hop, et des tables autour desquelles les jeunes s'installent pour déjeuner. Avec la collaboration des Ambas-

sadeurs du tri et de la Brigade propreté, tous ont pu s'informer et prendre conseil sur les bonnes pratiques de tri.

Les membres du Conseil Citoyen sont également allés à la rencontre des jeunes, dans le but de mieux connaître leurs habitudes de consommation et de tri des déchets. Là où les lycéens et collé-

giens se rassemblent à midi, place de l'ancien théâtre et dans les rues adjacentes, il porte un message sur l'environnement et l'écologie.

Un questionnaire est alors distribué aux jeunes. Les réponses collectées permettront au conseil citoyen de réfléchir sur d'autres actions à mener, sur le thème des incivilités.



ALÈS LES CÉVENNES : À FOND ET EN SÉCURITÉ

Vingt-deux décembre, 9 heures du matin, pas de grasse matinée en ce premier jour de vacances scolaires. Il fait très froid mais cela n'entame en rien l'enthousiasme des cinquante-trois jeunes, filles et garçons, à participer à la sortie au Pôle mécanique.

Le premier objectif de cette action, financée par le Fonds de participation des habitants (FPH) et organisée par le Conseil Citoyen, est la sensibilisation aux règles de sécurité sur la route au travers d'ateliers animés par l'Amicale des Sapeurs Pompiers. Initiation aux gestes de premiers secours et visite d'une ambulance sont au programme.

Cerise sur le gâteau, les jeunes essaieront la piste de karting. Pour cinquante d'entre eux, c'est leur



baptême.

Le Conseil Citoyen a fédéré l'Espace jeunes de la Maison pour tous Louis Aragon et les associations Avenir Jeunesse, Ouverture, Sésame, pour proposer des places à tous les jeunes du quartier et as-

surer l'encadrement.

Les jeunes participants ont largement émis le souhait de réitérer ce genre de sortie : à toute vitesse et en sécurité!

ALÈS PRÈS SAINT-JEAN : UNE SORTIE INOUBLIABLE À LA MER EN HIVER

Entre Noël et Nouvel An, une sortie au Grau-du-Roi; Tel est le projet porté par les habitantes du Conseil Citoyen des Près Saint-Jean. Une sortie familiale pour rassembler petits et grands, une sortie éducative aussi, à la découverte de la faune et de la flore marines.

Le départ se fait en bus pour près de soixante personnes, habitants du quartier et des quartiers voisins. Après une promenade dans la ville balnéaire, après un grand pique-nique, vient l'inoubliable visite de Seaquarium.

Une visite très instructive pour les familles. Les parents et les enfants ont pu découvrir le fonctionnement de la vie sous-marine, et observer diverses espèces d'animaux.

De beaux moments, lorsqu'ils ont



assisté au repas des otaries et aux exercices réalisés avec ces mammifères. Les soigneurs ont alors expliqué leur travail avec les otaries, notamment la technique comportementale de désensibilisation, des entraînements quotidiens qui ont pour objectif de pouvoir approcher et soigner les animaux

marins. Sur place également, des outils pédagogiques pour les plus jeunes, avec des écrans tactiles et différents jeux.

Cette journée conviviale a permis de sensibiliser chacun à la pollution de l'écosystème et à l'importance de l'écologie.

ALÈS RIVE DROITE : ÇA BOUGE ! ...DANS TOUS LES SENS

Sur la Rive droite, le Conseil Citoyen tisse depuis toujours des liens avec les associations locales. Il peut miser sur les bonnes volontés, habitants et bénévoles associatifs, et profite d'une synergie qui fleurit assez vite autour des projets.

Entre Rochebelle, Cauvel et la Royale, les associations sont diverses. Notamment, La Boutique Solidaire, La Cantine Solidaire, Une Epicerie pour mon Quartier, Mosaiïque et Le Collectif des Chômeurs qui font partie du collège associations du Conseil Citoyen.

Avec celles-ci, le Conseil Citoyen a participé au financement d'animations favorisant les rencontres : les vœux du quartier, le premier anniversaire de la Cantine, la fête des voisins, la fête des enfants.

Les Rochebellois participent volontiers aux différentes manifestations pour l'amélioration de leur quartier.

Le Fonds de participation des habitants a permis de démarrer les premiers ateliers slam, pour les

adolescents et les adultes. Il a financé la construction de bacs en bois et l'achat d'outils de jardinage, ainsi que des instruments de musique pour les écoliers de La Royale participant à la batucada.





ALÈS TAMARIS : UN PETIT MARCHÉ PAS COMME LES AUTRES

Développer une place vivante dans le presque-village de Tamaris, recréer un lieu propice aux rencontres. Un lieu qui serait aussi utile et accessible à tous, notamment aux aînés. Le Conseil Citoyen s'interroge depuis les toutes premières réunions. Un marché ? Dans le quartier de Tamaris, le marché a disparu depuis une trentaine d'années, au temps du déclin des activités aux forges et aux mines.

Et le marché de quartier réapparaît en janvier 2017, sur l'initiative d'une petite poignée d'habitantes. Avec l'appui de la mairie et des commerçants locaux depuis deux ans et demi, sur la place des Forges, fromages, charcuterie, fruits et légumes parfois. Le lieu s'anime ainsi tous les jeudi matin. Pour soutenir les marchands, une



fois par mois (le 1er jeudi du mois), les membres du Conseil Citoyen se retrouvent sur la place du marché. Les habitants se rencontrent, et le Conseil Citoyen se fait mieux connaître auprès d'eux.

Autour d'un barbecue proposé par le Conseil Citoyen, se rejoignent l'association Voyages Culturels qui met ses livres à disposition, le Secours Catholique avec ses boissons

chaudes. Auxquels s'ajoutent le stand des Ambassadeurs Propreté, l'Office Municipal des Sports...

Ces animations gratuites insufflent une nouvelle dynamique au tout jeune marché. Elles favorisent aussi les rencontres entre habitants et les échanges avec les partenaires du Conseil Citoyen.

ANDUZE : LES HABITANTS JARDINENT RUE BOURIANE

Des habitantes sont venues rencontrer les Conseillers Citoyens. Elles avaient envie d'un composteur pour les déchets végétaux dans le centre d'Anduze. Et l'idée a vite évolué vers la création d'un vrai jardin partagé en cœur de ville.

La placette était peu vivante. Elle est devenue un lieu de rencontres et d'échanges de savoir sur le jardinage, un espace vert pour les habitants, y compris pour les enfants de l'école qui sont associés au projet. L'association Atelier Toupie a monté les structures : pergolas et bacs en bois pour accueillir terre et végétaux. L'entretien des espaces est géré par le Conseil Citoyen. Le FPH a permis de financer les premières plantations au printemps 2018 : fraisiers, salades, plantes aromatiques, mais aussi rosiers et



jasmins qui ont fait l'admiration de tous, y compris des touristes. L'arrosage a entraîné un peu moins de fidèles...

Au retour du printemps, les cultures reprennent. Les habitants se rendent et s'occupent librement des jardins. Ils peuvent y travailler la terre, récolter ce qui est à

maturité, à la condition de replanter bien sûr. Et le projet continue sûrement, à son rythme. Un hôtel à insecte vient d'être construit.

L'initiative reçoit le soutien de la municipalité. D'ailleurs, les jardins partagés vont s'agrandir. Et le composteur sera installé prochainement !

LA GRAND-COMBE : À L'EXPLORATION DES QUARTIERS

Le Conseil Citoyen de La Grand-Combe a souhaité parcourir les différents quartiers prioritaires de la commune. Les deux premières marches exploratoires se sont déroulées à Trescol et à l'Arboux. Le tour des immeubles a été fait en groupe, stylo à la main et appareil photo en bandoulière. Les participants ont relevé les lieux qui méritent d'être améliorés. Les points notés ont été discutés en réunion. Des rapports ont été établis, puis adressés aux différents partenaires compétents : mairie, Alès agglomération, Habitat du Gard, Politique de la ville.

Les problèmes constatés concernent principalement l'aménagement des espaces de vie : aires de jeux qui ne respectent plus les normes de sécurité, bancs cassés ou manquants dans les



endroits où les habitants aiment se retrouver. A proximité des immeubles ont été repérés des décharges sauvages, des épaves de voiture, aussi un manque d'entretien des espaces verts et boisés et la nécessité de débroussailler, d'élaguer ou d'abattre des arbres.

Le Conseil Citoyen constate que de

nombreux habitants souhaitent être associés à l'amélioration de leur quartier. Les habitants ont pu proposer des solutions simples, telles que le déplacement d'une balançoire ou la création de jardins partagés.

Une troisième marche a été programmée en juin dans le centre-ville.

SAINT-AMBROIX : ENFIN DES JARDINS PARTAGÉS !

C'est la pose d'un portail, financé par le FPH, qui officialise le début des aménagements du terrain. Un portail qui matérialise la fin d'une délicate et longue gestation pour ce projet : deux années !

Le Conseil Citoyen a su trouver des habitants motivés pour créer une association chargée de gérer ces jardins partagés.

Il a fallu surmonter des difficultés juridiques et administratives. Notamment, rédiger une convention de mise à disposition des terrains qui satisfasse à la fois la mairie, les membres de l'association et les habitants.

L'association des Jardins du Pré de Maudé a vu le jour en octobre 2018. Elle s'est dotée d'une charte et d'un règlement intérieur qui prévoient un mode de culture sans



produit phytosanitaire, et économe en eau.

Les jardins sont adossés à une structure de formation professionnelle maraîchère présente sur Saint-Ambroix. Une partie des jardins est collective et servira à la formation des jardiniers, des élèves des écoles, et des habitants en général. Les autres parcelles sont réservées aux familles.

Le système d'irrigation est installé depuis avril. Et les jardiniers sont venus pour les premières plantations après les Saints de Glace.

Renseignements et inscriptions :
lesjardinsdupredemaude@gmail.com
ou auprès d'Edith Dachaud :
06 88 43 35 77



QUE PENSENT-ILS DES CONSEILS CITOYENS ?

JEAN RAMPON,
Sous-Préfet d'Alès

« UN MOYEN D'EXPRESSION DIRECTE POUR LES HABITANTS »

Les Conseils Citoyens font remonter les besoins tels qu'exprimés par les habitants d'un quartier, sans filtre. Ils apportent les visions des habitants dont j'ai besoin pour croiser les regards entre décideurs, habitants et associations.

La décision de maintenir les Conseils Citoyens après 2022 relève du législateur.

Je pense que les Conseils Citoyens ont de l'avenir. Car, on le constate aussi avec les Gilets Jaunes, une fracture s'est installée entre les habitants et la politique, il y a un manque de confiance. Au travers des Conseils Citoyens, il s'agit de

raccrocher ceux qui se sont exclus de la politique traditionnelle, qui passe par le vote.

Et parce qu'ils représentent un moyen d'expression directe, les Conseils Citoyens peuvent être préfigurateurs d'un nouveau mode de démocratie donnant plus de place aux habitants. Peut-être ne sont-ils qu'une étape transitoire, le temps de recréer de la proximité et du lien entre collectivités, administrations et citoyens "



MAX ROUSTAN,
Maire d'Alès, Président d'Alès Agglomération

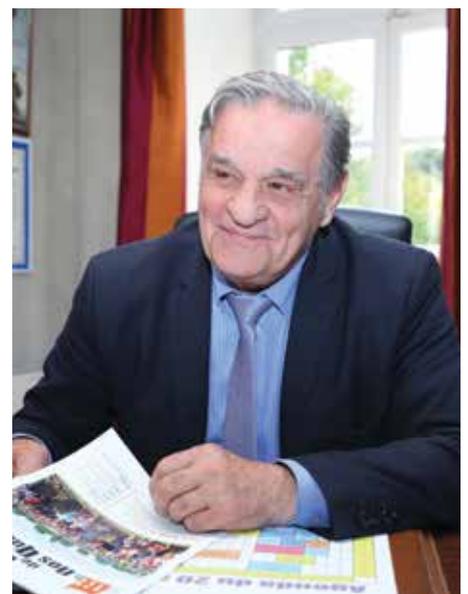
« LES CONSEILS CITOYENS AU PROGRAMME »

Aujourd'hui, on élabore un projet mais on ne l'impose pas aux gens. Et les Conseils Citoyens participent à cette co-construction, un principe auquel je suis attaché. Il s'agit d'être à l'écoute des habitants, comme ce qui a été fait avec les Etats Généraux du Cœur de Ville.

Je lis les comptes-rendus des Conseils Citoyens, j'y prends connaissance du vécu des administrés. Et je constate que les gens ne demandent pas n'importe quoi ; ils sont sensés quand ils sont en groupe. Dans la mesure où la demande est logique, qu'elle participe à l'intérêt du plus grand nombre, que le financement est

acceptable, pourquoi m'y opposer ?

J'étais un peu sceptique au départ. Aujourd'hui, je suis satisfait de ce qui se fait avec les Conseils Citoyens : ils font un vrai travail d'intérêt collectif pour l'amélioration du quartier. Leurs demandes restent modestes, par exemple l'installation d'un banc. Mais, je souhaite que les Conseils Citoyens soient plus présents pour le NPNRU (Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine) ; ils auront un rôle important à jouer. Et ils figureront dans mon programme lors des prochaines élections municipales "





PATRICK DURAND,

Directeur du GIP politique de la ville Alès-Cévennes*

« FAIRE BOUGER LES LIGNES DE LA PRIORISATION »

Il y a bien sûr intérêt à associer la population aux choix, pour que les gens concernés soient investis dans les projets. En matière de développement local, la politique publique ne doit pas uniquement se faire entre décideurs et techniciens. Les Conseils Citoyens sont nés de ces idées. Aussi celle de s'engager dans les quartiers prioritaires où la somme de fragilités est importante, de diminuer les écarts en matière d'éducation et d'emploi aussi.

Avec les Conseils Citoyens, les habitants vérifient la pertinence des projets. Quand on présente un projet, ils insistent sur ce qui leur tient à cœur. Et plus tard en réu-

nion, leur bon sens renvoie parfois aux techniciens ! Ils peuvent faire changer l'ordre des priorités.

Contrairement aux associations, les Conseils Citoyens n'ont pas vocation à être porteurs de grands projets ; ils n'ont pas les mêmes moyens financiers. Et, s'ils ne sont pas maîtres de la mise en œuvre des programmes, ils disposent d'une liberté, celle de proposer "

**Le GIP : Groupement d'Intérêt Public a pour mission de coordonner la Politique de la ville mise en place par l'Etat, le département et la communauté d'agglomération.*



PHILIPPE CURTIL,

Directeur Général des Logis Cévenols

« POUR PLUS DE CIMENT ENTRE HABITANTS ET INSTITUTIONS »

Logis Cévenols monte des projets qui peuvent engager sur une quinzaine d'années. Nous avons les mêmes préoccupations que nos locataires : qu'ils se sentent bien dans leur quartier.

Avec le regard des Conseillers Citoyens, et en concertation avec l'Agglo, nous avons retravaillé les demandes complémentaires des habitants, par exemple pour les aménagements paysagers et le mobilier urbain.

Question proximité, nous avons des représentants des locataires, qui sont élus. Des gardiens d'immeuble, sur le terrain. Également Joris Jolbert, chargé de médiation,

dont le rôle est de nous alerter sur les questions des locataires et de gérer les conflits de voisinage. Il assiste à de nombreuses réunions des Conseils Citoyens.

Dans un certain nombre de quartiers, la présence des services publics est en déclin. Et le bailleur social reçoit des doléances qui ne le concernent pas forcément. Le Conseil Citoyen est alors un canal complémentaire pour capter les attentes des habitants-locataires. Les choses commencent à s'amorcer dans les Conseils Citoyens. Ce serait dommage de les arrêter maintenant "





JALIL BENABDILLAH,
Vice-président d'Alès Agglo en charge du développement économique,
Président de Leader Occitanie, PDG

« UNE COURROIE DE TRANSMISSION ENTRE HABITANTS ET INSTITUTIONNELS »

Mes fonctions sont plus globales que celles liées aux seuls quartiers prioritaires. Elles concernent le développement des entreprises, et l'emploi. La Politique de la ville fait partie de mes préoccupations, notamment parce que le taux de chômage est plus élevé dans les quartiers. Des actions visent la racine, c'est-à-dire le moment du décrochage scolaire. Aussi, les formations dans l'industrie sont mises en avant, secteur le plus pourvoyeur d'emplois sur le bassin alésien.

Le réseau d'entreprises Leader Occitanie participe à des actions à destination des habitants concer-

nés par la Politique de la ville. Pour les demandeurs d'emploi ou les jeunes, des échanges avec les acteurs économiques, des rencontres avec les professionnels pour des stages. Également, trois-cents adolescents des quartiers prioritaires du Gard ont été invités à rencontrer les joueurs du Montpellier Rugby, afin de valoriser la réussite par le sport.

A l'occasion de ces échanges avec les jeunes, je tente de leur donner l'exemple, l'envie de réussir, chacun selon ses moyens. Je leur dis que tout se joue sur la motivation. L'école est un moyen de prendre l'ascenseur social. Mais, il y a d'autres façons de réussir, un



talent, voire de la chance. Même si certains partent de plus bas, l'important est surtout d'y croire "

QUIZZ CITOYEN

	La Sous-Préfecture	La Mairie et l'Agglo	Le GIP	Le Bailleur Social	Le diplômé de l'Ecole des Mines d'Alès
Lisez-vous les comptes-rendus des Conseils Citoyens?	OUI	OUI	OUI	OUI	Partiellement
Et comment les trouvez-vous ?	Sans filtre	De qualité	De bon sens	Mieux diffusés	Utiles
Point fort, point faible des Conseils Citoyens ?	Les accompagner pour garantir leur pleine autonomie	Apolitiques et autonomes	Un gage d'acceptation sociale des projets	Ne sont pas élus	Légitimes
Etes-vous favorables à leur maintien ?	POUR	POUR	POUR	POUR	POUR

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

REPÈRES SUR L'E-ADMINISTRATION

L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL :

« 100% de services publics dématérialisés à l'horizon 2022 ».

LES RECOMMANDATIONS DU DÉFENSEUR DES DROITS :

Dans un rapport de septembre 2018 le Défenseur des Droits relève un risque d'exclusion pour une partie de la population, un risque pour certain de renoncer à faire valoir un droit ou d'exercer un recours. Il recommande de prévoir une alternative papier ou humaine, et une transition moins rapide.

L'ILLECTRONISME :

Comme l'illettrisme s'entend pour la lecture et l'écriture, l'illectronisme définit les difficultés avec internet.

L'ANNÉE 2022 APPROCHE :

LE MONDE DE L'E-ADMINISTRATION,
UN MONDE OÙ 100%
DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES
SONT DÉMATÉRIALISÉES.

Vous ne serez pas surpris ! En 2019, la révolution numérique est déjà bien lancée : votre boîte aux lettres ne reçoit plus guère de courrier, la déclaration trimestrielle RSA se fait par voie électronique, plus de guichet en sous-préfecture depuis deux ans, vous trouvez un numéro de téléphone d'où on vous renvoie sur une plate-forme internet...

Même les plus réfractaires vont devoir se lancer !

MAIS, PAS DE PANIQUE !

Vous pouvez trouver des postes informatique, à manier seul, ou avec l'aide d'un agent.

Un accueil personnalisé reste possible.

En vous rendant sur les lieux, mieux vaut **venir avec ses identifiants, codes d'accès, et autres pièces nécessaires...**

Sinon, il faudra revenir. De ce côté, ça reste comme avant !



VOUS N'AVEZ
PAS DE MATÉRIEL
INFORMATIQUE À
LA MAISON ?

VOUS
N'UTILISEZ PAS
BEAUCOUP
INTERNET ?

ENCORE MOINS
POUR
LES PROCÉDURES
ADMINISTRATIVES ?

AUTOUR DE VOUS,
PAS D'INTERNAUTES
POUR VOUS AIDER ?

LES EXEMPLES

SOUS-PRÉFECTURE *service-public.fr*

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h30-11h30 et de 13h30-15h30.

Un point numérique avec 2 postes, en accès libre, ou guidés par deux jeunes en service civique.

Venir avec :

Son numéro identifiant (impots.gouv, FranceConnect ou ameli) et le code ou mot de passe correspondant.
Ou avec une pièce d'identité.

Conseillé de venir avec une adresse mail et son code de connexion.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES *caf.fr*

Dans le Gard, 4 antennes CAF (dont Bagnols-sur-Cèze), et 38 Points-relais.

Horaires d'ouverture Antenne d'Alès :

De 8h30-12h15, 13h30-16h, sauf le vendredi après-midi.

Trois bornes en accès libre.

Un Espace multi-services avec 8 postes et deux agents CAF.

Venir avec : Numéro d'allocataire CAF, et le mot de passe, ou une pièce d'identité.

Conseillé de venir avec un smartphone connecté, au moins un téléphone.

Également : Des ateliers pour se former dans les pratiques informatiques, durée 1h30, en petit groupe, à la demande (renseignements sur place).

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE *ameli.fr*

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h00-12 et de 13h à 16h00.

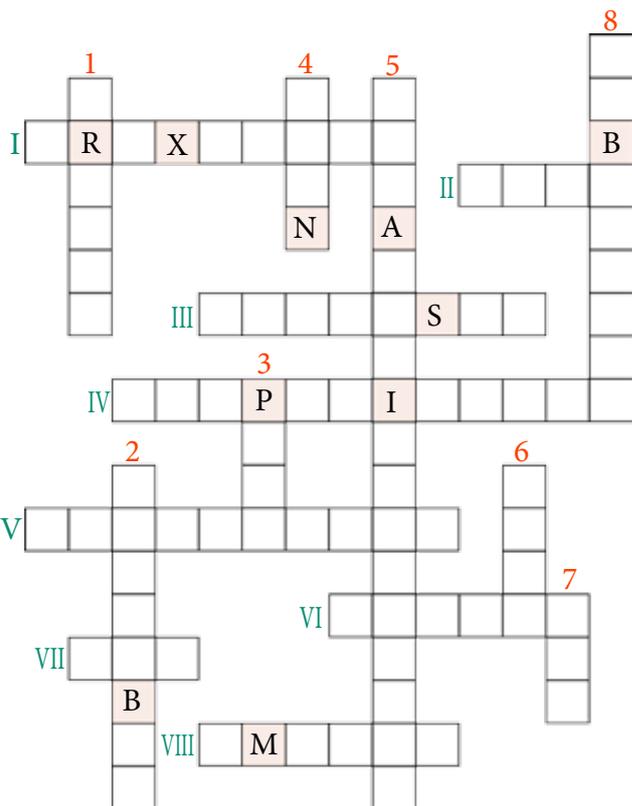
6 postes en libre accès.

Des agents à votre service (au minimum 3).

Venir avec : Carte Vitale et pièce d'identité.

LES CONSEILS DES « ÉCHOS »

- Plusieurs numéros d'identification, une adresse mail, et les codes d'accès correspondant à chacun.
Donc, un tas de **chiffres-et-lettres** qu'il faut toujours pouvoir retrouver.
Mieux vaut **les noter...** sur **un papier !**
- Pas d'hésitation au moment de cliquer : non, **vous n'êtes pas un robot !**
- Vous trouverez aussi de l'aide avec les bus-itinérants, votre mairie ou les associations de votre quartier....



HORIZONTAL

- I - A deux pas
- II - Absolument pas mini
- III - L'âge où tout est possible
- IV - Les Conseils Citoyens ne manquent pas d'en faire
- V - Système politique participatif
- VI - A de belles rives
- VII - Moyen de transport quotidien
- VIII - Travail rémunéré

VERTICAL

- 1 - Bon numéro pour le département
- 2 - Habitation en hauteur
- 3 - Avis favorable
- 4 - Unit les gens par l'affection
- 5 - Disparition du courrier papier
- 6 - Journal qui résonne dans nos quartiers
- 7 - Exprime une opposition
- 8 - Ils résident dans la ville ou dans le pays

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne-Lise, Antoine, Brahim, Cathy, Clémence, Delphine, Djazia, Georges, Jacques, Jean-Marc, Khoukha, Michel, Murielle, Pascale, Raymond, Rodolphe, Salima et Sylvie.

ONT RÉALISÉ CE NUMÉRO :

Rédaction - interviews : Anaïs Waxin
 Photos : Association Ouverture sauf Prés-St-Jean, Tamaris, Rive Droite
 Graphisme : Association T.A.W.A
 Tiré à 2000 exemplaires



Réponses :
 Horizontal : I-proximité, II-maxi, III-jeunesse, IV-propositions, V-démocratie, VI-Gardon, VII-bus, VIII-emploi.
 Vertical : I-trente, 2-immuable, 3-pour, 4-lien, 5-démocratisation, 6-écho, 7-non, 8-habitants.

PARTICIPEZ
AUX
PROCHAINES
RÉUNIONS
CITOYENNES !

RENCONTREZ
LES CONSEILLERS
CITOYENS
DE
VOTRE QUARTIER !

CONTACTS

ALÈS CENTRE-VILLE
06 01 99 76 35
(Antoine BRASSEUR)

ALÈS CEVENNES
06 10 32 41 05
(Yamina TAHAR-CHAUOCHE)

ALÈS PRÉ SAINT-JEAN
06 83 38 59 01
(Cathy ROUYEYROL)

ALÈS TAMARIS
06 01 43 74 61
(Joël BAPTISTE)

ALÈS RIVE DROITE
06 84 37 38 22
(Françoise GAGGIA)

ANDUZE
06 61 09 09 55
(Anne-Lise DAMOND)

LA GRAND-COMBE
04 66 34 59 27
(Centre social)

SAINT AMBROIX
06 95 53 60 85
(Michel DEHOUX)

CHEF DE PROJET
PARTICIPATION DES HABITANTS
07 77 16 85 81
(Gilles FOURNIER)